



**MINISTÈRES  
ÉDUCATION  
JEUNESSE  
SPORTS  
ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR  
RECHERCHE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

*Administration handi-accueillante et attachée à la mixité et à la diversité*

## FICHE DE POSTE

### INTITULE DU POSTE :

**EXPERT(E) SCIENTIFIQUE POUR LES UTILISATIONS D'ORGANISMES GÉNÉTIQUEMENT MODIFIÉS  
(MISE A DISPOSITION A 40% OU 60%)**

<b>DIRECTION OU SERVICE : DIRECTION GENERALE DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION</b>	
<b>SERVICE DE LA PERFORMANCE, DU FINANCEMENT ET DE LA CONTRACTUALISATION AVEC LES ORGANISMES DE RECHERCHE</b>	
<b>CATEGORIE A:</b>	<b>POINTS NBI :</b>
<b>FAMILLE(S) PROFESSIONNELLE(S) REME :</b> ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - RECHERCHE	<b>DOMAINE FONCTIONNEL RMFP :</b>
<b>INTITULE DE L'EMPLOI TYPE REME :</b> INGENIEUR ou CHERCHEUR	<b>EMPLOI REFERENCE RMFP :</b>
<b>CONTEXTE DU RECRUTEMENT</b>	
<input checked="" type="checkbox"/> Poste vacant <input type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input type="checkbox"/> Création	
Date souhaitable de prise de fonction : à partir du 01/11/2024	
Date limite de candidature : 31/10/2024	
<b>LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE</b>	
<b>Direction : Direction générale de la recherche et de l'innovation</b>	
<b>Service : Service de la performance, du financement et de la contractualisation avec les organismes de recherche</b>	
<b>Bureau/Département : Département des pratiques de recherche réglementées, DGRI-SPFCO B5</b>	
<b>Cellule/pôle : Cellule OGM</b>	
<b>Adresse : 1, rue Descartes, 75005 PARIS (du fait de travaux en cours sur le site du ministère, le poste est provisoirement localisé à l'adresse suivante : 23-25 rue du docteur Lannelongue, 75014 Paris)</b>	

## LE POSTE ET SON ENVIRONNEMENT

**FONCTION : EXPERT(E) SCIENTIFIQUE EN CHARGE DU CONTROLE AUPRES DE LA CELLULE OGM**

### MANAGEMENT NON

**NOMBRE D'AGENTS A ENCADRER : 0**

### DESCRIPTION DE L'EMPLOYEUR :

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR) est en charge de la préparation et la mise en œuvre de la politique du Gouvernement relative au développement de l'enseignement supérieur, à la recherche et à la technologie.

La direction générale de la recherche et de l'innovation (DGRI) pilote l'élaboration de la stratégie nationale de recherche, en étroite collaboration avec les ministères concernés et en impliquant l'ensemble des parties prenantes.

Au sein de la DGRI, le service de la performance, du financement et de la contractualisation avec les organismes de recherche (SPFCO) assure la gestion et le suivi des programmes budgétaires relevant du ministre chargé de la recherche, ainsi que la coordination des programmes de la mission interministérielle recherche et enseignement supérieur dans le champ de la recherche. Il est chargé des dossiers juridiques se rapportant aux activités de recherche, et des problématiques des liens entre la science et la société sous toutes leurs formes. Il établit, en liaison avec le service de la stratégie de la recherche et de l'innovation, la feuille de route nationale des infrastructures de recherche. Il veille à la bonne mise en œuvre des pratiques de recherche réglementées. Il anime, en lien avec la direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGESIP), les travaux relatifs aux enjeux de recherche des sites universitaires.

### DESCRIPTION DU SERVICE :

Le département des pratiques de recherche réglementées met en œuvre les réglementations relatives à l'utilisation, à des fins de recherche, d'animaux vivants, d'organismes génétiquement modifiés (OGM), de ressources génétiques et d'échantillons biologiques humains. Il prend également en charge les questions bioéthiques liées à la recherche.

Il autorise des projets de recherche en s'appuyant sur l'avis de comités d'experts et de comités d'éthique, en veillant au respect des réglementations française et européenne. Il est force de proposition en ce qui concerne les évolutions réglementaires dans son champ d'activité et participe aux groupes de travail européens dédiés à ces réglementations. Ces missions placent le département en relation directe avec les organismes de recherche, les chercheurs des laboratoires publics et privés, les autres ministères concernés (santé, agriculture, environnement, justice, défense), les agences et les comités d'experts chargés de l'étude des dossiers présentés par les organismes.

Du fait de la sensibilité des sujets qu'il traite, le département doit se porter garant du respect de la réglementation et répondre ainsi aux attentes de la société civile. Cela requiert des procédures administratives performantes, fiables et sécurisées et une politique de communication dynamique et adaptée, tant auprès des chercheurs que du grand public.

**EFFECTIFS DE LA STRUCTURE : A : 21 B : 3 C : 0**

### DESCRIPTION DU POSTE (responsabilités, missions, attributions et activités) :

Au sein du département des pratiques de recherche réglementées, la cellule OGM met en œuvre la réglementation relative à l'utilisation en laboratoire d'OGM à des fins de recherche, de développement ou d'enseignement en s'appuyant sur l'expertise d'une instance spécialisée, le Comité d'expertise des utilisations confinées d'OGM (CEUCO), placé auprès du ministère.

La cellule OGM traite les déclarations et les demandes d'autorisation d'utilisation d'OGM dans les conditions prévues par la directive européenne 2009/41/CE. Elle délivre également des agréments d'installation et organise des inspections et autres mesures de contrôle pour s'assurer du respect des dispositions législatives et réglementaires. Environ 1000 demandes d'utilisation sont ainsi traitées par an. La cellule OGM comprend une responsable, deux chargés d'études ou de mission et une gestionnaire à temps plein ainsi que quatre experts scientifiques à temps partiel.

L'expert(e) scientifique prendra part à la mise en œuvre des procédures gérées par la cellule OGM. Celles-ci ont pour objectif de garantir l'innocuité des OGM pour la santé publique et l'environnement, en imposant et en contrôlant l'application de mesures adéquates de confinement. Elle ou il effectue des visites d'inspection au titre de l'article L.536-1 du code de l'environnement, apporte son appui scientifique aux activités opérationnelles de la cellule et informe et conseille les équipes de recherche en vue de la mise en œuvre de la réglementation OGM.

Les missions spécifiquement associées au poste sont les suivantes :

1) Visite et contrôle des installations où sont utilisés des OGM

Contrôle à distance et visites d'inspection des structures publiques ou privées pour vérifier leur conformité réglementaire.

2) Expertise de premier niveau des dossiers de demande d'utilisation d'OGM

Examen des déclarations ou demandes d'agrément d'installation, vérification de demandes d'autorisation sur demande de l'équipe avant transmission au CEUCO. Relecture des préconisations du CEUCO si besoin.

3) Participation aux réflexions sur la réglementation relative aux OGM

L'expert(e) apporte sa connaissance et son expérience de terrain pour contribuer à la définition des positions propres au ministère chargé de la recherche dans le cadre de réflexions sur la réglementation OGM.

**CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE :**

Des déplacements mensuels sont à prévoir sur le territoire national dans le cadre des visites d'inspection.

**DESCRIPTION DU PROFIL RECHERCHÉ:**

Ce poste qui nécessite de mobiliser des compétences techniques, aussi bien au sein de l'équipe qu'à l'extérieur du ministère, sur des sujets qui peuvent orienter la mise en œuvre de la réglementation OGM, conviendrait à une personne expérimentée de la communauté scientifique de ce secteur.

Une expérience de la recherche dans le domaine des sciences du vivant de niveau doctorat ou équivalent est attendue. Une expérience au sein d'un organisme de recherche ou d'un établissement d'enseignement supérieur serait appréciée. La connaissance de la sécurité biologique serait un atout supplémentaire.

L'aisance rédactionnelle et orale ainsi qu'un bon niveau d'anglais sont nécessaires.

La personne devra disposer de bonnes qualités relationnelles, avoir le goût du travail en équipe, le sens de la rigueur, de l'organisation et des priorités, et une forte capacité d'initiative et de travail en autonomie.

**TEMPS PLEIN : NON****TÉLÉTRAVAIL POSSIBLE : OUI****INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

La profil recherché pour ce poste est celui d'une personne en situation d'activité qui pourrait être mise à disposition à temps partiel (40 à 60%) par son employeur ou bien une personne retraitée souhaitant poursuivre une activité scientifique.

**NIVEAU D'EXPERIENCE MINIMUM REQUIS :**

- Débutant
- Confirmé
- Expert

**VOS CONTACTS RH** (*nom, prénom, fonction, téléphone, adresse électronique*)**Personne à qui adresser les candidatures (mail) :**

Laure AYMÉ  
Responsable de la cellule OGM  
Tél. : 01 55 55 86 37  
[laure.ayme@recherche.gouv.fr](mailto:laure.ayme@recherche.gouv.fr)

**Personne (s) à contacter (mail) :**

Laurent PINON  
Chef du département des pratiques de recherche réglementées  
Tél. : 01 55 55 83 82  
[laurent.pinon@recherche.gouv.fr](mailto:laurent.pinon@recherche.gouv.fr)

Estelle ÉCHARD  
Adjointe au chef du département des pratiques de recherche réglementées  
Tél : 01 55 55 96 02  
[estelle.echard@recherche.gouv.fr](mailto:estelle.echard@recherche.gouv.fr)